



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 12/02/2025
Reçu en préfecture le 12/02/2025
Publié le 12 FEV. 2025
ID : 057-245700695-20250205-B20250204_05_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le quatre février à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le vingt-sept janvier sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK (arrivée au point 7),
MM. Michel HERGAT (arrivé au point informel), Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET (arrivé au point informel)

Absent avec procuration : Benoit STEINMETZ à Michel PAQUET

Etait excusé :./.

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 7 jusqu'au point 6, puis 8 à partir du point 7
Nombre de votants : 8 jusqu'au point 6, puis 9 à partir du point 7

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Thomas HERBER, Responsable des Pôles techniques, Philippe LHOTTE, Directeur du Département Ressources et Services à la population, Julien PILLET, Directeur du Département Environnement et Cycle de l'Eau, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Katia PEPPOLONI, Chargée de mission

Etait excusée : Manon TURPIN, service communication



5. Objet : Marché n° 2222CCBJ - Création de la chaufferie biomasse au centre aquatique Cap Vert à Breistroff-la-Grande - Lot n° 4 Chauffage - Avenant n° 3 avec l'entreprise IDEX à 55002 BAR-LE-DUC

Vu les articles L. 2194-1-2° et R. 2194-2 du Code de la Commande Publique,

La présente décision concerne l'avenant n° 3 au marché n° 2222CCBJ notifié le 4 mai 2022, passé en appel d'offres ouvert entre la Communauté de Communes de Cattenom et Environs et l'entreprise IDEX à 55002 BAR-LE-DUC, concernant la création de la chaufferie biomasse au centre aquatique Cap Vert - Lot n° 4 Chauffage.

Les motifs de cet avenant sont les suivants :

Dans le cadre de la construction de la chaufferie biomasse au centre aquatique Cap Vert, l'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage préconise l'optimisation de la qualité de l'air au sein des locaux associatifs en vue d'améliorer les conditions sanitaires et le confort des occupants. Pour ce faire, il convient de mettre en place un réseau de gaines en acier galvanisé pour la ventilation du local bouteilles.

Pour rappel, le montant du marché initial après avenants n° 1 et n° 2, en date du 17 janvier 2023 et du 28 novembre 2024, a été porté de :

277 585,54 € H.T. (deux cent soixante-dix-sept mille cinq cent quatre-vingt-cinq euros et cinquante-quatre centimes) à 356 977,05 € H.T. (trois cent cinquante-six mille neuf-cent-soixante-dix-sept euros et cinq centimes).

Soit une augmentation de 79 391,51 € H.T. (+ 28,60 %).

Le montant du marché après avenant n° 3 est porté à :
357 920,07 € H.T. (trois cent cinquante-sept mille neuf-cent-vingt euros et sept centimes).

Soit une augmentation de 80 334,53 € H.T. (+ 28,94 %).

Considérant que ces modifications rendues nécessaires et n'étant pas prévues initialement par le maître d'ouvrage, ne peuvent être confiées à un autre opérateur économique pour des raisons techniques,

Considérant que les clauses du marché initial demeurent inchangées tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant n° 3,

Considérant cet exposé,

Vu le rapport de présentation établi par le Président,

Après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 8 janvier 2025,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'accepter la passation de l'avenant n° 3 au marché n° 2222CCBJ passé en appel d'offres ouvert entre la Communauté de Communes de Cattenom et Environs et l'entreprise IDEX à 55002 BAR-LE-DUC, d'un montant de 943,02 € H.T., soit une augmentation totale cumulée de 28,94 %,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 8
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 5 février 2025

Le Président,

Michel PAQUET

